



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



Fédérations
sportives
agrées par
l'Etat



Point d'ancrage du dispositif :

Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris - 2024



Programme d'appui de cette organisation :

« **Le sport au service de la société** »



Mesure 1 : Création d'un **label** « **Génération 2024** »
pour les écoles et les établissements

Le label Génération 2024



L'obtention du label pour une école reconnaît son engagement autour d'un projet :

- ancré dans les valeurs citoyennes
- ayant pour ambition de développer le goût de la pratique sportive chez les jeunes
- servant de « fil rouge » à tous



Les avantages de la labellisation

- Développer un lien privilégié avec les partenaires permettant :
 - ✓ du prêt de matériel
 - ✓ un accompagnement pour aider à organiser et encadrer les manifestations
 - ✓ d'accéder à des outils pédagogiques
 - ✓ de faciliter les contacts avec des sportifs de haut-niveau
- Renforcer la portée des différentes actions et initiatives mises en œuvre par les écoles.

Les enjeux du label



➤ **EDUCATIF**

Contribuer à l'Education des jeunes par le développement de la culture sportive

➤ **PARTENARIAL**

Développer les passerelles entre le monde scolaire et le monde sportif afin :

- d'encourager la pratique physique et sportive des jeunes
- favoriser et renforcer la continuité éducative



Education Physique et Sportive

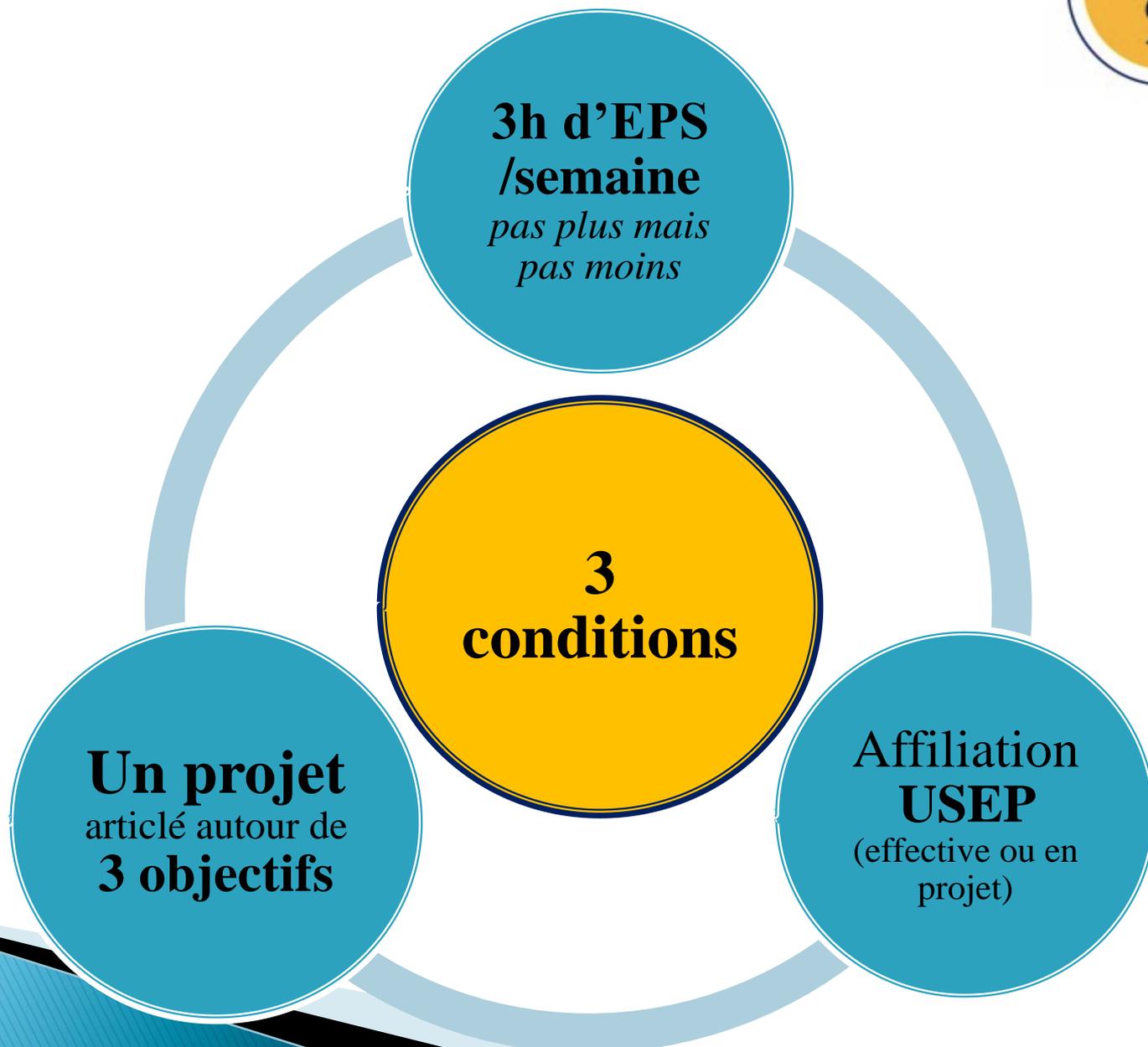
**EDUCATION DE
LA JEUNESSE
PAR LE
DEVELOPPEMENT DE
LA CULTURE SPORTIVE**

**Fédérations
sportives**

**Sport
scolaire**

- ✓ Développer la personne socialement et physiquement éduquée
- ✓ Construire une citoyenneté active
- ✓ Adopter un mode de vie plus sain
- ✓ Apprendre en actes les valeurs de respect, de tolérance, d'égalité, d'inclusion
- ✓ Développer le goût de l'effort et du dépassement de soi

La labellisation



LES OBJECTIFS DU PROJET VISES PAR LA LABELLISATION



1. Développer des projets structurants avec les clubs sportifs locaux
2. Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques
- ~~3. Adapter les parcours des sportifs de haut Niveau~~
- ~~4. Mettre à disposition les équipements sportifs existants dans l'enceinte de l'établissement aux associations sportives et entreprises locales~~
5. Développer des projets pédagogiques annuels ou pluriannuels en lien avec le sport, la culture, l'olympisme/paralympisme ?



OBJECTIF 1



Développer des projets structurants avec les clubs sportifs locaux

Mise en œuvre de l'objectif par l'école articulée autour de **5 axes possibles** :

- ✓ Organiser un événement commun
- ✓ Réaliser une information de l'offre sportive territoriale
- ✓ Signer une convention entre l'école (DSDEN) et l'association partenaire
- ✓ Organiser un voyage scolaire à thème sur un événement sportif
- ✓ Faire intervenir un sportif de haut-niveau dans l'école

OBJECTIF 2

Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques



□ Journée Nationale du Sport Scolaire (*3^{ème} mercredi de septembre*)

➤ Mieux faire connaître et promouvoir les activités proposées par les associations et les fédérations sportives scolaires auprès des élèves, des familles, des équipes éducatives, du monde sportif local et des collectivités territoriales.

□ Semaine olympique et paralympique (*1^{ère} semaine de février*)

➤ Associer les pratiques physiques et sportives à l'Enseignement Moral et Civique

➤ Utiliser le sport comme ressource pour les apprentissages dans les différentes disciplines

➤ Travailler des thématiques telles que le fair-play, les valeurs du sport, de l'olympisme et du paralympisme, l'égalité, la santé, l'inclusion des élèves en situation de handicap, ...

□ Semaine de la Journée de l'olympisme (*23 juin*)

➤ Promouvoir les valeurs olympiques sur la base de 3 piliers : « Bouger, apprendre, découvrir »

OBJECTIF 2

Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques



Mise en œuvre de l'objectif par l'école : **3 formes possibles**

- ✓ Organiser une action interne à l'école (sportive, culturelle, ...)
- ✓ Organiser une action concertée entre l'école et les clubs locaux/CDOS
- ✓ Organiser un voyage scolaire à thème sur un site olympique ou un site d'accueil JOP 2024 des délégations étrangères



OBJECTIF 3 :

Envisager de développer des projets pédagogiques annuels ou pluriannuels en lien avec le sport, la culture, l'olympisme/paralympisme ?

Aides à l'élaboration et à la mise en œuvre



**LA PLATEFORME
ÉDUCATION DE
PARIS 2024**



Equipe EPS 50

Clubs sportifs
locaux



Contacts



➤ Education Nationale

- ✓ Conseillers(ères) Pédagogiques EPS de Circonscription
- ✓ Conseillères Pédagogiques Départementales EPS
 - Magaly MARGRITE (dsden50-cpdeps@ac-caen.fr)/06.30.96.99.06
 - Valérie LAISNEY (dsden50-cpdeps1@ac-caen.fr)/06.17.42.01.36
- ✓ Chargée de mission Développement du Sport Scolaire
 - Marine TOMAS-PORTIER (dsden50-sport-scolaire@ac-caen.fr)
- ✓ Directeur départemental UNSS
 - Emmanuel ERNAULT (sd050@unss.org)

➤ Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP 50)

- ✓ Vincent LECÉLLIER (Délégué départemental)
usep50@laliguenormandie.org / 02.33.77.42.56

➤ Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS Manche)

- ✓ Claire BREANT (Agent de développement)
ClaireBreant@franceolympique.com / 07.84.57.37.79

➤ Attitude Manche

- ✓ Maxime HERAUVILLE (Chef de projets)
maxime.herauville@manche.fr / 07.88.18.50.71